

La révolution de l'activité féminine

Hervé Le Bras

EHESS

En cinquante années, d'un point de vue démographique, le travail a changé de nature. On pouvait craindre que l'allongement de la vie et celui des études combiné à des sorties plus précoces d'activité augmentent la charge des actifs, c'est-à-dire le nombre de personnes hors activité par personne active (au sens du BIT). Effectivement, alors que 25% des hommes actifs avaient moins de 25 ans ou plus de 60 ans en 1962, ce pourcentage a presque été divisé par deux en 2013 où il est de 14%. Or, la charge des actifs n'a pas augmenté pour autant, au contraire. Alors qu'elle atteignait 1,32 en France en 1962, elle est descendue à 1,19 en 2013. Il n'y a là aucun mystère, c'est la conséquence de l'augmentation très importante de l'activité féminine et de la baisse de la fécondité. On va montrer que cette augmentation de l'activité féminine modifie les principales mesures de l'activité, qu'elle a eu un rôle bénéfique sur l'équilibre des retraites par répartition et qu'elle n'est pas un phénomène spécifique à la France, mais international.

Hausse de l'activité féminine

En 1962, le taux d'emploi (proportion d'actifs parmi les personnes âgées de 15 à 65 ans) est de 68%. Il s'élève à 71% en 2013. Mais c'est sa décomposition par sexe qui est intéressante : 90% pour les hommes en 1962 et seulement 45,5% pour les femmes. En 2013, les performances des deux sexes se sont rapprochées : 75,5% pour les hommes et 67% pour les femmes. La montée de l'activité féminine est particulièrement nette dans la tranche d'âge 35-50 ans où elle passe de 41,5% à 85%. Dès lors le nombre d'adultes (âgés de plus de 20 ans) inactifs par actif reste assez stable malgré le vieillissement de la population, passant de 0,65 à 0,68 soit 5% d'augmentation. Durant ces cinquante années, la part de la population âgée de plus de 60 ans est passée de 19% à 24,5%, soit 26% d'augmentation. Supposons que les taux d'activité par âge des femmes n'aient pas bougé entre 1962 et 2013. Le nombre d'adultes de plus de 20 ans hors activité par actif serait monté à 0,85, soit une augmentation de 31%. La sensibilité de ce rapport à l'activité des femmes s'explique simplement : quand une femme inactive devient active, elle disparaît du dénominateur et apparaît au numérateur, ce qui redouble l'effet exercé sur le rapport. En revanche, quand une personne meurt plus tard, elle reste à la fois au numérateur et au dénominateur, ce qui diminue son effet sur le rapport des personnes âgées à la population totale. Enfin, dans l'amélioration de la charge des actifs, il ne faut pas oublier les enfants. En raison de la baisse de la fécondité (1962 était l'un des sommets du baby-boom), le nombre d'enfants à charge d'un actif a diminué passant de 0,67 à 0,51. En résumé, le bilan de l'évolution de la charge globale des adultes durant les cinquante dernières années est le suivant :

Diminution de la charge des enfants :	-0,17
Vieillessement :	+0,16
Augmentation de l'activité féminine :	-0,14
Variation totale :	-0,13

Effet sur les retraites par répartition

Le nombre de retraités est plus difficile à obtenir que l'effectif de la population par âge. On l'a

calculé en régime permanent, ce qui suppose que les taux d'activité ont été stables pendant une longue période, hypothèse assez légitime pour la période précédant 1962. Cela va servir de base de référence pour montrer l'effet de l'augmentation de l'activité des femmes sur l'équilibre des régimes de retraites. Les chiffres seront donc moins précis que jusqu'à présent, plutôt des ordres de grandeur. On prendra comme mesure de l'activité d'une génération, la période 35-50 ans. Si le taux d'activité dans cette tranche d'âge est de k , on supposera que la même proportion k des inactifs de plus de 50 ans a été active et donc est retraitée. Sous cette hypothèse, le nombre des retraités masculins en 1962 serait de 2 millions et celui des retraitées femmes de 1,3 millions, ce qui correspond bien aux résultats du recensement effectué à cette date (d'où le choix de cette année pour ce travail). Le nombre moyen de retraités par actif est alors de 0,17. En régime permanent correspondant aux taux d'activité en 2013, ce nombre moyen passe à 0,46. Si les taux d'activité féminine étaient restés au niveau de 1962, il ne serait que de 0,34. Paradoxalement, l'augmentation de l'activité féminine augmente la charge des retraites par actif. Ceci s'explique par la forte différence de mortalité selon le sexe. Encore aujourd'hui, l'espérance de vie des hommes est de 7 années inférieure à celle des femmes.

Mais, de 1962 à 2013, le régime n'a pas été permanent. Durant toute cette période, l'activité des femmes a augmenté, donc leurs cotisations de retraite, tandis que la proportion de femmes retraitées par âge n'augmentait pas car dépendant du niveau d'activité 38 ans auparavant. Schématiquement, si l'on suppose une activité féminine constante avant 1962, puis augmentant à partir de cette date, la proportion de retraitées par âge ne commence à augmenter qu'à partir de 2000 et pour les âges à la sortie d'activité. L'augmentation se poursuit jusqu'à ce que les générations les plus âgées aient travaillé au taux d'activité constaté en 2013, donc jusque vers 2050. Mais en même temps, l'effet de la faible mortalité des femmes se fait de plus en plus sentir jusqu'à dépasser l'effet de l'entrée en activité massive des femmes sur le marché du travail. En supposant une évolution linéaire des effectifs entre 1962 et 2013, le nombre des actifs (en millions) évolue selon les formules :

$$\begin{aligned} \text{Actifs hommes} &= 13,1 + 2,5t/50 \\ \text{Actives femmes} &= 6,6 + 7,6t/50 \\ \text{Actifs totaux} &= 19,7 + 0,2t \\ t &\text{ désignant le nombre d'années écoulées depuis 1962} \end{aligned}$$

Le nombre de retraités hommes et femmes évolue pendant 38 ans en conservant les proportions de retraités par âge constatées en 1962 soit :

$$\begin{aligned} \text{Retraités hommes} &= 2 + 4,3t/50 \\ \text{Retraitées femmes} &= 1,3 + 1,3t/50 \\ \text{Retraités totaux} &= 3,3 + 0,11t \end{aligned}$$

Dès lors entre 1962 et 2000, le nombre de retraité par actif est de :

$$\text{Retraités par actif} = (3,3+0,11t)/(19,7+0,2t)$$

Si les taux d'activité féminine n'avaient pas changé entre 1962 et 2000, le rapport aurait été de :

$$\text{Retraités par actif1} = (3,3+0,11 t)/(19,7+0,07 t)$$

Dans les deux cas, la charge augmente à cause du vieillissement de la population, mais la

différence se creuse en faveur de la première situation dans laquelle l'activité féminine augmente comme le montre le tableau suivant :

**Variation de la charge de retraités par actif
dans les deux hypothèses de constance et de croissance des taux d'activité féminine**

année	Charge à activité féminine constante	Charge à activité féminine croissante
1962	0,170	0,70
1970	0,206	0,196
1980	0,252	0,227
1990	0,295	0,252
2000	0,335	0,274

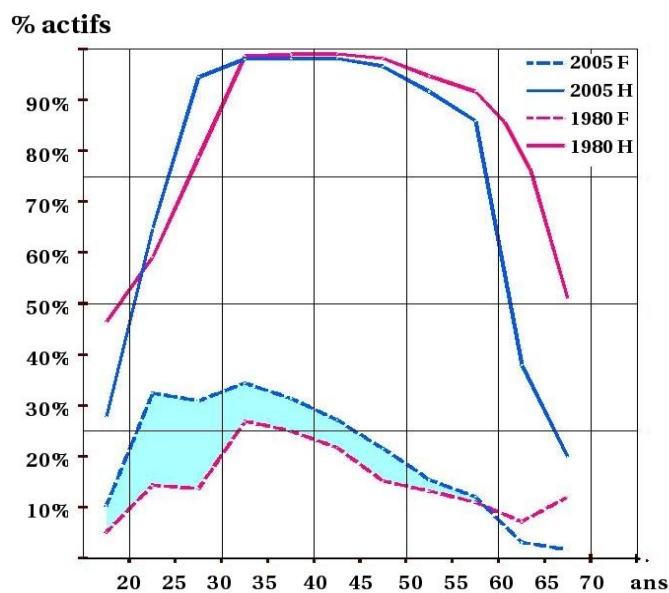
Parvenu en 2000, l'écart est considérable. La charge est diminuée de 0,061 sur 0,335, soit de 18%. L'équilibre des régimes de retraite aurait été gravement compromis sans cet effet qui ressemble à une aubaine. Mais au fur et à mesure que la proportion de retraitées féminines augmente, ce qui se produit à partir de 2000, l'avantage diminue puis s'inverse à cause de la plus grande longévité des femmes. L'avenir des retraites par répartition est donc particulièrement inquiétant car le poids des retraites féminines va se faire sentir de plus en plus puissamment jusqu'à aboutir à la charge de 0,46 correspondant à un régime permanent aux taux (et à la mortalité) de 2013.

Ces calculs doivent être considérés à titre indicatif car le niveau des retraites féminines est plus faible que celui des retraites masculines (mais cela aussi est en train de changer avec la différence croissante de niveau d'éducation des sexes), à cause des carrières incomplètes et du temps partiel. Mais, même en attribuant à ces facteurs la moitié de la différence de charge imputable à la croissance de l'activité féminine, il reste une diminution de la charge des retraités de 9% bien supérieure aux déficits et compensations de ces déficits par les lois récentes (Séguin, Fillon, Woerth, etc.)

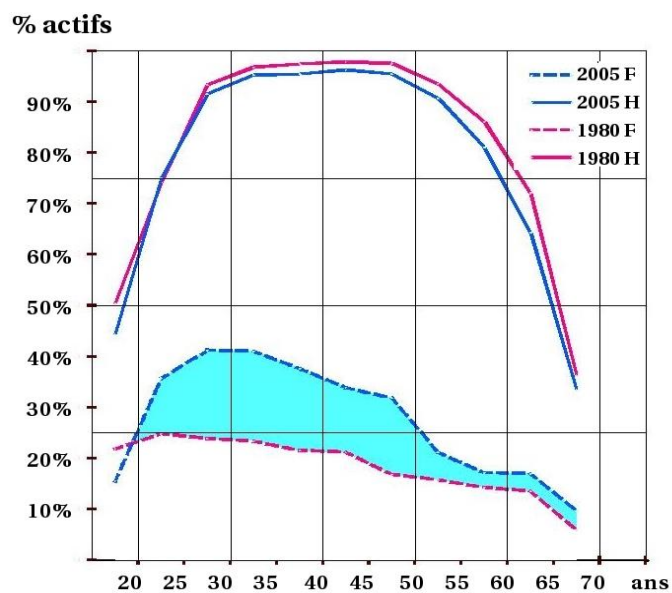
Universalité de l'entrée des femmes sur le marché du travail

La situation qui vient d'être décrite n'est pas propre à la France ni même aux pays développés. Partout dans le monde à des rythmes variables, les femmes accèdent au marché du travail. Les quatre graphiques suivants montrent que c'est le cas aussi bien au nord qu'au sud de la Méditerranée, plus rapidement au nord et au Maghreb qu'au Machrek. Ces pays ne sont pas choisis au hasard. Ceux de la partie ouest de la Méditerranée sont visés par la théorie de la « fenêtre démographique » qui s'énonce simplement : avec la baisse de fécondité rapide, les pays du Maghreb ont moins d'enfants et très peu de personnes âgées du fait de leur forte croissance précédente. La proportion de personnes âgées de 20 à 60 ans dans la population est alors bien plus élevée que dans les pays du nord confrontés au vieillissement de leur population. Un fort courant migratoire allègerait les pays du sud d'une population active souvent inemployée et diminuerait le nombre de retraités par actif au nord. L'immigration financerait les retraites. Cette belle idée achoppe dès que l'on introduit l'activité féminine. Comme on le voit sur les graphiques, elle demeure faible au sud, si bien que la proportion d'actifs sexes réunis dans la population totale est plus faible qu'au nord, ce qui conduirait à la conclusion inverse qu'on se gardera de proposer. On pourrait rétorquer que les femmes du sud pourrait entrer plus massivement en activité : c'est un vœu pieux car cette fois il ne s'agit plus d'économie rationnelle mais de mœurs.

Taux d'activité par âge au sud-est et au sud-ouest de la Méditerranée
(1980 et 2005)

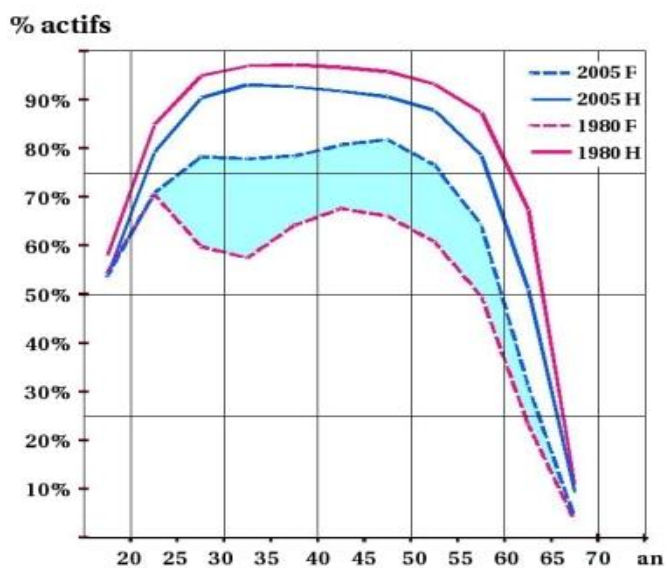


Égypte, Syrie, Turquie, Jordanie, Palestine

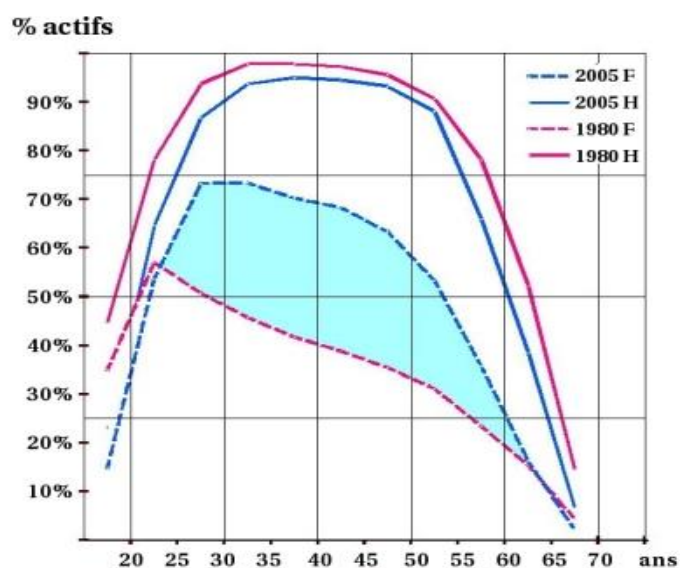


Algérie, Maroc, Tunisie

Taux d'activité par âge en Europe du nord-ouest et du sud
(1980 et 2005)



France, Angleterre, Allemagne, Benelux, Scandinavie



Espagne, Portugal, Italie, Malte, Grèce

En conclusion, les changements du niveau d'activité ont et auront des conséquences importantes bien au-delà du marché du travail *stricto sensu*. On a montré ce qu'il en était pour les retraites, mais beaucoup d'autres secteurs sont concernés. Par exemple la croissance du secteur de l'aide à la personne, mais aussi, le niveau de fécondité avec un paradoxe supplémentaire : dans l'Europe des 28, ce sont les pays où l'activité féminine est la plus élevée qui ont la plus forte fécondité (France, pays nordiques, Royaume-Uni) tandis que les pays du sud où l'activité féminine est moins fréquente ont de faibles fécondités (Italie, Espagne, Grèce). L'Allemagne fait exception à ce schéma et l'on sait pourquoi, mais cela nous entrainerait bien au-delà de ce court exposé.